EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

<u>Secrétaire</u> : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 23
SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Ne prend pas part au vote de la délibération n°23 : Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER en tant que Présidente de l'association Rencontres et Culture Arménienne

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 28 800 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

<u>VÉLO CITÉ 63</u>
L'action de VÉLO CITÉ est de créer une fête du vélo annuelle permettant de rassembler sur un même lieu un maximum de public (cycliste ou non) lors d'une manifestation conviviale, gratuite et familiale.

Cette fête regroupera les participants place de Jaude pour une balade urbaine.
Lors de cette journée, seront mis en place des stands associatifs et de vélocistes, des ateliers d'entretien, une piste d'éducation routière et des animations de vélo artistique.

Coût de l'action : 2 750 €
Subvention accordée en 2017 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

ASSOCIATION ENVIRONNEMENT VACANCES LOISIRS

L'association a pour objet la mise en place d'actions inscrites dans une démarche de développement, qu'il soit durable, de loisirs, de solidarité ou humanitaire par des pratiques éducatives, pédagogiques, de sensibilisation et de solidarité en direction de tous les publics.

L'action est de permettre à un groupe de jeunes clermontois, en rupture scolaire, sociale ou professionnelle de s'engager volontairement dans un projet de solidarité patrimoniale et environnemental sous forme de chantier jeunes : la sauvegarde d'un patrimoine culturel pastoral.

Coût de l'action : 31 000 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention accordée en 2017 : 0 €
Subvention proposée : 4 000 €

UNION ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE DES CHEMINOTS FRANÇAIS (UAICF)

L'Union Artistique et Intellectuelle Des Cheminots Français a créé en 1974 le Club Photo des Cheminots de Clermont-Ferrand. Le club est affilié à la Fédération Photographique de France et participe donc aux concours régionaux et nationaux organisés par celle-ci.
Le Club ayant remporté la Coupe de France Photographie Couleur en 2017, il revient à l'UAICF d'organiser la compétition en 2018. La manifestation accueillera 900 photographies qui seront jugées par un jury de spécialistes désignés par la Fédération Photographique de France.

Coût de l'action : 5 350 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention accordée en 2017 : 0 €
Subvention proposée : 500 €

ASSOCIATION HOSPITALIÈRE SAINTE-MARIE

Le CHSM a connu et connaît encore de profonde mutation, tant dans son environnement architectural que dans ses pratiques. Cet établissement est riche de plus d'un siècle d'histoire (1838), les murs de cette institution sont donc porteurs d'histoire, d'histoires de vie, d'histoires de soins, …

La particularité de cet établissement est son implantation : 9 hectares au plein cœur de la ville, cette localisation portant d'emblée la question du dedans et du dehors. Depuis 2012, un projet architectural d'envergure a modifié considérablement le CHSM, détruisant, transformant ou laissant certains bâtiments désaffectés. Ce projet est toujours en cours, la deuxième partie devant se concrétiser courant 2018 par la destruction de certains bâtiments et la vente de parcelles de terrain.

Derrières ces murs, dans ces bâtiments des hommes et des femmes ont vécu, parfois une grande partie de leur existence, accueillis d'abord par les sœurs de la congrégation Sainte-Marie de l'Assomption, puis par des soignants, religieuses puis laïcs.

A l'image du travail réalisé à l'Hôpital Psychiatrique de Picauville, avec l'accueil en immersion durant 3 ans d'un historien et d'un photographe ; ou des résidences

d'artistes organisées en hôpital psychiatrique, en particulier à Aix en Provence au lieu d'art contemporain in situ « le 3 F Bis » ; à partir de travaux d'écrivains en résidence au CHSM ; des expositions et installations collectives présentées par l'Atelier d'Art Thérapie, le CHSM a pour projet tout au long de l'année 2018, d'accueillir des artistes en résidence, une conférence d'histoire, une exposition photographique, un film et de réaliser un travail d'écriture multiforme en résidence, une représentation théâtrale…

Ce projet qui se situe dans ce moment charnière de l'histoire architectural de l'Hôpital, a pour objet de faire évènement, en ouvrant l'établissement sur la cité et de se saisir de la culture comme vecteur de communication, en proposant une circulation de mots, d'images, de sons, en résonance avec les murs qui tombent.

Coût de l'action : 77 969 €
Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention accordée en 2017 :0 €
Subvention proposée : 10 000 €

RENCONTRES ET CULTURE ARMENIENNE (RCA)
Cette association a pour but de promouvoir l'identité et l'originalité de la culture arménienne.

L'association va organiser les 24/25 avril la commémoration du Génocide des arméniens en 1915. Notamment avec la tenue d'une conférence par Monsieur Yves TERNON, historien de renommée internationale, sur le thème du devoir de Mémoire et le Génocide des Arméniens.

Budget de l'action : 1 200 €
Subvention accordée en 2017 :500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

AUVERGNE CLERMONT FERRAND ACCOMPAGNEMENTS (ACFA)
L'ACFA a pour but :
- d'accompagner des personnes atteintes de maladies graves ou en fin de vie, quelque soit l'endroit où elles se trouvent (le cas échéant, il peut s'agir d'un accompagnement « passif »).
- de promouvoir une recherche d'ensemble des besoins des personnes en fin de vie, afin que celle-ci soit digne, dans le respect de la législation en vigueur et en accord avec leurs souhaits, leur philosophie et leurs volontés.

Son action est de :
- soutenir les familles, les proches, les soignants, les endeuillés et d'être à leur écoute.
- de promouvoir les soins palliatifs et en particulier la prise en charge de la douleur.
- de faire évoluer les mentalités vis à vis de la douleur, du grand âge et de la mort.

Budget de l'action : 3 300 €
Subvention accordée en 2017 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT JACQUES

L'objet de l'association est la pratique de l'éducation physique et des sports.

Le projet consiste en un échange culturel et sportif au travers d'un tournoi international de football qui cette année se déroulera à Oviedo en Espagne. C'est également pour le club un moyen d'offrir aux jeunes du quartier de Saint-Jacques la possibilité de voyager, de découvrir un autre pays et sa pratique du football.

Budget de l'action : 26 571 €
Subvention versée en 2017 : 72 805 € (Sport+Contrat de Ville+Vie Associative)
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

AMILCLUB CROIX DE NEYRAT :
L'association a pour objet de mettre à disposition de tous des activités éducatives et récréatives contribuant à la formation physique, civique, économique et sociale des participants.

L'Amilclub souhaite organiser le vernissage de leur atelier peinture avec la mise en place d'une exposition des œuvres réalisées tout au long de l'année et la création d'un film de présentation des différentes activités de cette section.

Budget de l'action : 600 €
Subvention attribuée en 2017 : 11 600 € (Sport+Contrat de Ville+Vie Associative)
Subvention demandée : 300 €
Subvention proposée : 300 €

UNI VERS LE MOUVEMENT
L'association a pour projet de promouvoir les danses et la culture Hip Hop par le biais de la diffusion de spectacles.
En partenariat avec l'ambassade de France en Bolivie, U.V.M a présenté un ballet dont le thème est « les relations hommes/femmes dans la société d'aujourd'hui et de demain », au théâtre de La Paz en mai 2017.
Le projet se poursuivrait en 2018, par la venue à Clermont-Ferrand de 10 danseurs Bolivien dans le but de créer une pièce chorégraphique avec des danseurs amateur clermontois. Cette création sera présentée à la Maison de l'Oradou du 7 au 13 mai.
Coût de l'action : 24 800 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention versée en 2017 : 6 500 €
Subvention proposée : 2 000 €

MILLE CLUB GALAXIE FONTGIEVE
Cette association a pour objet de mettre à la disposition de tous les moyens de développement d'activités éducatives, sociales, sportives culturelles et récréatives.
Cette année le Mille Club Galaxie Fontgiève fête ses 40 ans d'existence à la Maison du Peuple. Ce sera pour cette association l'occasion de mettre en avant ses adhérents et la diversité de ses activités (gym, danses, guitare, théâtre, chorale, dessin,…)

Coût de l'action : 1 542 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention versée en 2017 : 12 350 €
Subvention proposée : 800 €

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN AUVERGNE

Cette association a pour objet de diffuser et promouvoir la culture scientifique et technique dans la région auvergne.

L'ADASTA souhaite, cette année, consacrer un effort particulier aux actions de sensibilisation afin de redresser l'image des sciences et de faire renaitre l'intérêt de la population pour elles par des conférences, des visites et des évènements ciblés. Un numéro spécial de la revue de l'association sera édité dans ce but.

Coût de l'action : 6 520 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention versée en 2017 : 800 €
Subvention proposée : 1 000 €

FAÇON PUZZLE

Façon Puzzle est une junior association constituée de lycéen-ne-s accompagnés par un professeur du Lycée Massillon.

Son but est d'organiser un spectacle au cours duquel des troupes amateurs de théâtre, cirque, etc réaliseront une prestation avec l'obligation d'intégrer à celle-ci des scènes cultes du cinéma.

Ce spectacle aura lieu le Samedi 5 mai à la salle Boris Vian de la Maison de la Culture.

Coût de l'action : 5 359 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention versée en 2017 : 0 €
Subvention proposée : 1 200 €

LES ŒILLETS DE LA LIBERTE

L'association souhaite organiser l'anniversaire des 50 ans des évènements de Mai 68.

Cette manifestation s'organisera sur deux semaines de Mai 2018, par la mise en place : d'exposition photos, la diffusion de vidéo,…. En liaison avec le Rectorat, Sauve qui Peut le Court Métrage,…

Coût de l'action : 4 600 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention versée en 2017 : 0 €
Subvention proposée : 3 000 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 avril 2018

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint,

Philippe BOHELAY